AVIS PUBLIC

Anjou Montréal

AVIS DE MOTION

RÈGLEMENT VISANT L'IMPOSITION D'UNE TAXE SUR LES SERVICES DE L'ARRONDISSEMENT D'ANJOU (EXERCICE FINANCIER 2019)

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, conformément à l'article 146 de la Charte de la Ville de Montréal (RLRQ, c. C-11.4), que l'avis de motion sera donné en vue de l'adoption d'un règlement intitulé « Règlement visant l'imposition d'une taxe sur les services de l'arrondissement d'Anjou (exercice financier 2019) » (RCA 141).

Cet avis de motion sera inscrit au projet d'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 6 novembre 2018, à 19 h, qui se tiendra dans la salle réservée aux séances du conseil, située au 7701, boulevard Louis-H. La Fontaine.

Fait à Montréal, arrondissement d'Anjou, le 30 octobre 2018.

La secrétaire d'arrondissement substitut,
Nataliya Horokhovska